



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BABY (Hélène), « Établissement du texte », *Tragi-comédies*, Tome I,
La Généreuse Allemande, MARESCHAL (André), p. 61-75

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3943-8.p.0061](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3943-8.p.0061)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2010. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le choix d'un texte de référence pour l'édition critique de *La Généreuse Allemande* ne pose pas problème car il n'existe qu'une seule édition de la pièce imprimée, celle publiée en 1630 in-8° par le libraire Pierre Rocolet.

ÉDITION ORIGINALE, EXEMPLAIRE TYPE

Les exemplaires de référence pour les deux Journées sont conservés à la Bibliothèque Inter Universitaire (BIU) de la Sorbonne, sous les cotes : Rra6-746-1 et Rra6-746-2.

Collation et contenu

PREMIÈRE JOURNÉE : RRA6-746-1

LA / GENEVEUSE / ALLEMANDE, / OU / LE TRIOMPHE
D'AMOVR. / TRAGI-COMEDIE, / MISE EN DEUX
IOVRNEES. / Par / LE SIEVR MARESCHAL. / Où sous Noms
empruntez, & parmy d'a / greables & diuerses feintes est repre-
sentée / l'Histoire de feu Monsieur & / Madame de Cirey. /
PREMIERE IOVRNEE. / A PARIS, / Chez PIERRE ROCOLET,
au Palais, en la / Galerie des Prisonniers, aux Armes de la Ville. /
[filet] / M. DC. XXXI. / *AVEC PRIVILEGE DV ROY.*

Format : in-8°.

Pagination : [32]-143 p., [2] f. de pl. ill.

Signatures : ã⁸, e⁸, A-I⁸

Contenu : Frontispice gravé sur cuivre (avec la sentence «L’amour et la vertu d’un et d’autre costé / Le courage dispute avecque la beauté») – verso blanc – ã1^{r°} : [titre] – ã1^{v°} : [blanc] – ã2^{r°} : A MONSIEVR, / MONSIEVR DE PVYLAVRENT. – ã7^{r°} : STANCES. – ã8^{r°} : EPIGRAMME. – ã8^{v°} : STANCES – ë1^{v°} : [STANCES] – ë3^{r°} : ARGVMENT. – ë8^{r°} : LES ACTEVRS. – ë8^{v°} : Extraict du Privilège suivi de l’achevé d’imprimer du 18 novembre 1630. – planche gravée sur cuivre – verso blanc – A1^{r°} : début du texte. – I8^{r°} : fin du texte.

SECONDE JOURNÉE : RRA6-746-2

LA / GENEVEVSE / ALLEMANDE, / OV / LE TRIOMPHE D’AMOVR. / TRAGI-COMEDIE, / MISE EN DEVX IOVRNEES. / Par / LE SIEVR MARESCHAL. / Oû sous Noms empruntez, & parmy d’a / greables & diuerses feintes est representée / l’Histoire de feu Monsieur & / Madame de Cirey. / SECONDE IOVRNEE. / A PARIS, / Chez PIERRE ROCOLET, au Palais, en la / Gallerie des Prisonniers, aux Armes de la Ville. / [filet] / M. DC. XXXI. / AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Format : in-8°.

Pagination : [24]-282 p., [1] f. de pl. ill.

Signatures : [stylet]8, [2 stylets]4, A-R8, S6 (dernier f. bl.)

Contenu : stylet 1^{r°} : page de titre – v° : bl – stylet 2^r : A MONSIEVR, / MONSIEVR DE LAVNAY. – stylet 4^r : PREFACE. – 2 stylets 4^{v°} : Extraict du Privilège suivi de l’achevé d’imprimer du 18 novembre 1630. – planche gravée sur cuivre – verso blanc – A1^{r°} : début du texte. – M2^{v°} : fin du texte de *La Généreuse Allemande* (mais pagination continue avec *Autres Œuvres Poétiques* jusqu’à S6).

Suivi, p. [179]-282, de : «Autres œuvres poétiques du Sr Mareschal», avec p. de t. particulière portant l’adresse : A Paris, chez Pierre Rocolet, au Palais, en la gallerie des prisonniers, aux Armes de la ville. M. DC. XXX

Exemplaires consultables en France et à l'étranger

Paris : Bibliothèque Nationale de France, cotes : Rf-6525 ; Y-6775 (contient la seconde Journée seulement) – Bibliothèque Inter Universitaire (BIU) de la Sorbonne, cotes : Rra6-746-1 et Rra6-746-2 – Bibliothèque de l'Arsenal, cotes : BL-12667 (1) et BL-12667 (2) ; GD 11053 (1) et GD-11053 (2).

La Rochelle, Médiathèque Michel Crépeau, cote : 15550. Fonds ancien.

Grande Bretagne : Londres, British Library ; cote : 11738. aaa.34. (1).

Exemplaires consultés

Pour la première Journée

N° 1 : exemplaire de la Bibliothèque Inter Universitaire de la Sorbonne coté [Rra 6 = 746 1].

N° 2 : exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Belles Lettres, coté [8-BL-12667].

N° 3 : exemplaire de Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Douay, coté [GD- 11053 (1)].

Pour la seconde Journée

N° 1 : exemplaire de la Bibliothèque Inter Universitaire de la Sorbonne coté [Rra 6 = 746 2].

N° 2 : exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Belles Lettres, coté [8-BL-12667].

N° 3 : exemplaire de Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Douay, coté [GD- 11053 (2)].

N° 4 : exemplaire de la Bibliothèque Nationale de France coté [8- Yf-6775].

Les différences entre les divers exemplaires consultés sont mineures.

EXEMPLAIRE N° 2, ARS BL 12667 (1) ET (2)

Le catalogue en ligne de la BNF semble indiquer deux exemplaires, Ars BL 12667 (1) et Ars BL 12667 (2), mais il s'agit en fait d'un seul volume, Ars BL 12667 contenant les deux Journées ainsi que les *Autres Œuvres Poétiques*.

Première Journée

Le texte du privilège est différent :

Extrait du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à Pierre Rocolet, d'imprimer, vendre & debiter le present liure intitulé, *La Genereuse Allemande*, composé par le sieur Mareschal, durant le temps de six ans, à commencer du iour qu'il sera acheué d'imprimer sur peine de l'amende portée par ledit priuilege. Donné à Lyon, le premier iour de Septembre mil six cens trente.

Par le ROY en son Conseil,

Signé, COVPEAU, Et seellé du grand Seau de cire jaune.

La date du privilège est identique à celle de l'exemplaire n° 1, mais l'achevé d'imprimer est du 10 janvier 1631.

Et il n'y a pas de planche gravée.

Page 16, vers 246 « La mienne puniroit qui te l'auroit rauie : »

Page 55, le cahier [D] et la page [iiij] sont indiqués.

Page 60, l'indication scénique du vers 919 est entre crochets et non entre parenthèses.

Page 60, le vers 934 se termine par un point d'interrogation.

Page 61, vers 938, il y a un point en fin de vers

Il y a eu vraisemblablement retraitage des dernières pages du cahier D par rapport à l'exemplaire n° 1.

Seconde Journée

Il n'y a pas de planche gravée après la page du privilège.

Au vers 1206, une virgule au lieu du point-virgule « le voicy, j'entends ».

Au vers 1252, une virgule au lieu du point-virgule « je suis à moy, m'arrester? »

EXEMPLAIRE N° 3

Là encore, le catalogue en ligne de la BNF semble indiquer deux exemplaires, GD.11053 (1) et GD.11053 (2), mais il s'agit en fait d'un seul volume, GD.11053, contenant les deux Journées ainsi que les *Autres Œuvres Poétiques*.

Le texte du Privilège, sa date, et celle de l'achevé d'imprimer sont identiques à ceux de l'exemplaire n° 1.

La planche gravée est manquante pour la première Journée, mais celle de la seconde Journée figure juste après l'extrait du privilège de la seconde Journée.

J2, page 139 : la rubrique « CAMILLE », absente dans les autres exemplaires, est présente au vers 1802.

L'EXEMPLAIRE N° 4 NE CONTIENT QUE LA SECONDE JOURNÉE

Au vers 1551, pas de coquille : « Que le » et non « Quel » comme dans les autres exemplaires.

Variantes de ponctuation

« rechercher l'enfance de la Poësie ; ni d'entrer dans son berceau ».

V. 862 : « l'osay-je croire », présence du tiret

Manquent les pages 109 et 110.

Manquent les pages 143 et 144.

Erreur de numérotation : les pages [126] et [127] sont respectivement numérotées [226] et [227]. En revanche, page 129 le cahier [I] est bien indiqué.

Annotations manuscrites

Une annotation manuscrite mentionne le bon numéro de la page ([19]) à côté du numéro erroné ([16]).

La même main a recopié p. 60, après le cul-de-lampe, les premiers vers de la scène suivante, de « Enfin à relasché ». Le même phénomène se reproduit au bas de la p. 153 : le vers 153 est recopié.

Une annotation manuscrite mentionne le bon numéro de la page ([96]) à côté du numéro erroné ([66]).

ÉDITIONS POSTÉRIEURES

La pièce n'a jamais été rééditée.

PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION

Conformément aux principes de la collection qui propose au public une version électronique où le texte est lisible dans une édition strictement diplomatique, la présente édition offre un texte toiletté.

Des astérisques ont été insérés dans le texte afin de signaler les mots figurant dans le glossaire.

Les numéros des pages et les références des cahiers sont indiqués entre crochets.

Orthographe et graphie

L'orthographe a été entièrement modernisée et seul l'emploi des majuscules a été respecté.

Ainsi nous avons remplacé l'esperluette [&] par la conjonction *et* ; les lettres *i/j* et *u/v* ont été dissimilées ; les mots ont été, selon les cas, réunis ou séparés selon l'usage moderne (comme *si tôt* transformé en *sitôt*) ; la conjonction *pource que* a été remplacée par *parce que* (J1, v. 1626 et 1912).

L'orthographe des noms propres a été modernisée selon l'usage actuel : Acis/Acys, Tytans/Titans, Sophocles/Sophocle, Euripides/Euripide, Æschyle/Eschyle, Ethéocle/Étéocle, Hyppolite/Hippolyte, Hippolite/Hippolyte, Polinice/Polynice, Amphhytrion/Amphytryon, Sylésie/Silésie, Phyloctète/Philoctète, Oete/Æta.

En revanche, le respect du mètre exige le maintien des graphies suivantes :

- des prépositions « avecque » et « jusques » ;
- de la conjonction de coordination « doncque » ;
- des adverbes « mêmes », « presque » ;
- de la locution conjonctive « paravant que » ;
- du verbe au futur « lairront » (v. 1380, J2) ;
- de l'infinitif du verbe « courre » (v. 1126, J2).

Pour le respect de la rime pour l'œil « à taton » a été laissé au singulier (vers 537, J2).

De même « Zéphire » est inchangé (vers 1665 et 1778, J1) respectivement pour la rime et pour le mètre.

Ainsi l'orthographe originale à la rime a été respectée afin de ne pas produire une rime fautive dans les occurrences suivantes :

- L'adjectif « françoise » n'a pas été modernisé en « française » pour respecter la rime entre « françoise » et « hongroise » (v. 381-382, J1).
- Les imparfaits « répondoit » et « j'avois » n'ont pas été modernisés en « répondait » et « j'avais » pour respecter la rime entre « répondoit » et « doit » (v. 499-500, J1) et entre « j'avois » et « voix » (v. 677-678, J2).
- Les conditionnels « partagerois », « combattrois » et « viendrois » n'ont pas été modernisés en « partagerais », « combattrais » et « viendrait » afin de respecter les rimes

(respectivement « partagerois » / « rois » aux v. 519-520, « combattrois » / « trois » aux v. 671-672, et « viendrait » / « droit » aux v. 1811-1812, J1).

- Les graphies archaïques « monnoye » et « voye » ont été maintenues (v. 1601-1602, J1).

Corrections des signes typographiques

Tous les titres d'ouvrages cités par Mareschal ont été mis en italiques.

Toutes les parenthèses et/ou les crochets encadrant les didascalies ont été supprimés.

Tous les points après didascalies attributives ont été supprimés et la ponctuation des rubriques de scène a été harmonisée.

Pagination et numérotation

Des erreurs de pagination ont été corrigées :

- J1 : la page [25] était faussement numérotée [2] ; la page [I] -[129] était faussement numérotée [J] -[129] ;
- J2 : la page [19] était faussement numérotée [16] ; la page [96] était faussement numérotée [66] ;
- Une erreur de numérotation de scène a été corrigée : « scène III » au lieu de « scène II » (page [18], v. 228, J2).

Didascalies

On constate que le plus grand soin a été apporté aux didascalies, qu'elles soient de présence ou attributives.

Nous avons complété la didascalie de présence (scène V, 3, J2) en ajoutant le nom de FÉLISMON.

Seule la didascalie attributive « Camille », manquante, a été ajoutée pour les v. 1802-1803 (J2).

Coquilles

Ont été considérées comme coquilles et corrigées les occurrences suivantes :

J1 : seellé (Privilège) Seau (Privilège) élu (Épître) éonné (Argument) qni (150) lauroit (246) falle (573) m'étonne (717) crudélté (1160) à troublé (1220) Dites là (1510) Quel (1551) sumptueux (1579) ecy (didascalie du vers 1594) à raison (1596) elle (1668) œeillets (1672) si (1692) ma juré (1803) ne sçay (1902) Aristrandre (2098) qui'l (2172)

Préface : « un autre que moi plus exacte et moins considéré » ; « Qué » ; « peché ».

J2 : seellé (Privilège) Seau (Privilège) où (1) quelle (23) à découvert (339) à porté (343) ua dedans (didascalie du vers 479) pût (498) Ou luisez-vous? (734) pût (833) à fait place (986) d'avoir (didascalie du vers 1033) eust (357) aix (1112) m'à condamnée (1398) Une autre à part (1667) je ne sçay (1902) pour aller attaquer Cloriande (didascalie du v. 1923) de tout mes maux (2127) Où, s'il faut (2162).

Ponctuation

À la différence de la ponctuation moderne, qui est syntaxique, la ponctuation ancienne avait une fonction respiratoire et aidait à la diction en marquant les diverses sortes de pause, de la plus brève à la plus importante : la virgule, le point-virgule, les deux points et le point. De même, le point d'interrogation indiquait une élévation de la voix et pas seulement l'interrogation. C'est dire son intérêt de la ponctuation pour les textes de théâtre, surtout quand ceux-ci étaient écrits par des acteurs. Malheureusement, on ne sait jamais de science sûre qui a ponctué ni si la ponctuation a été établie et corrigée avec soin et selon sa propre logique. Pratiquement, nous avons donc considéré avec la plus grande attention et le plus grand respect la ponctuation ancienne et nous n'avons pas cherché à la moderniser systématiquement. Mais

nous avons modernisé les signes identiques qui ont changé de sens – ainsi les modernes deux points n’ont plus pour fonction de marquer une pause assez forte, et le point d’interrogation marque toujours aujourd’hui l’interrogation – ainsi que les signes de ponctuation manifestement aberrants. Les changements systématiques ou ponctuels, inventoriés ici, sont aussi signalés en note.

La virgule qui précède la deuxième parenthèse a systématiquement été supprimée :

J1 : v. 11 : (et en ce point achève mon destin,); v. 23 : (je le dis hors de mes passions,); v. 79 : (Bien loin de l’attaquer,); v. 102 : (et c’est trop,); v. 155 : (et fût-ce au sein d’une Junon,); v. 625 : (bien qu’en l’air); v. 841 : (Peut-être dans mon cœur,); v. 926 : (Les moindres d’autre nom en seraient offensées,); v. 1156 : (il le faut,); v. 1561 : (je le permets,); v. 1687 : (c’est trop,); v. 1713 : (vous voulez me l’apprendre,); v. 1740 : (non pas, c’est le Temple d’Amour,); v. 1781 : (quand tu lui verras prendre,); v. 1798 : ([...] à mon humeur unie,).

J2 : v. 17 : (S’il faut ainsi nommer une action trop prompte,); v. 112 : (Ma Sœur y revenant,); v. 1268 : (recevez-la,); v. 2124 : (ah ? ce nom augmente mon souci,).

Nous avons systématiquement réduit les points de suspension à trois points seulement au lieu des quatre, cinq, six et parfois sept points qui se suivent dans le texte originel.

J1 : Monsieur!... (2006) D’où vient?... (1066) Tantôt..... (1373) qu’on lui puisse donner..... (1523) Vous Démons! (1835) cette divinité..... (2127) Qui fut..... (2130) Écoutez..... (2150) Un trompeur..... (2150) A telle.... (1068) Que le vrai bien.... (124) ces mensonges vains.... (131) qu’on est homme.... (181) c’est pour châtement.... (239) Celui.... Mais (348) C’est là.... Dieux! (408) du cœur plus cruel.... (757) je n’aspire qu’à l’heure.... (833) Qui lui donne..... (1046) Il te dira.... (1061) met au-dessus.... (1318) Cher Arist.... Il m’échappe (1335) Le sort..... (1817) Non plus..... (1980)

J2 : Je verrais.... (45) porter à la pitié..... (79) et louer le destin.... (91) qu'on brûle..... Ah ! (213) Qu'à vous conduire..... (269) un démon de malice..... (338) Une corde à descendre..... (357) Que le Prince apaisé..... (503) Je vous empêcherai..... (549) Au cas (576) Oracle injurieux..... (720) dans ta bonté..... (746) que sa fidélité..... (748) Mais (779) Je l'ai conduit ici..... (794) et connais..... (810) ni plus digne..... (879) te ferai sentir.... (882) qu'une marque certaine..... (1010) Ménipe..... (1019) Ne..... (1024) de faux jours.... (1216) Méchante..... (1289) Ménipe..... (1338) Madame..... (1373) Tu viens tard..... (1681) vous y sauverait..... (1683) Madame..... (1710) à cet office.... (1714) Tuez-moi..... (1937) ni de personne.... (1990) qui te poursuit.... (2057) qu'en un point..... (2080) Roseline..... (2085) les vents sont abattus..... (2093) Ses yeux..... (2102) Voyons..... (2110) vous connaissez mal..... (2130) veut le destin..... (2148) te venge de l'injure..... (2162) ne serait pas capable.... (2170) Pareille affection..... (2238).

La ponctuation a été modifiée dans les occurrences suivantes :

J1 : Et, c'est toi, (126) d'une sorte. (149) changez mieux avisé (147) nous lie honnête (197) ARISTANDRE, ADRASTE, (rubrique du vers 359) allons, faire un tour (397) généreuse Camille. (577) en un mot. (703) nous donne. (934) quelque atteinte (938) faut-il autre lien. (1292) s'en venir à moi (1336) Me paraissent, plus doux (1938) ou, résiste (1993) Gylas ; il est à croire (2018).

Préface : « avant que je les disse : et comme il est de la nature et de l'ordre des choses de pécher avant que de s'en confesser ; je prétends » – « ni de l'action ; qui sont les trois points » – « d'une personne seule ; je leur déclarerai » – « aussi de la raison ; j'avouerai que » – « qu'à l'État ; je n'aurai » – « des Anciens ; je n'ai qu'à » – « que nous avons un Peuple des Esprits et des façons » – « et que de tous les mauvais jugements qu'on pourrait faire j'en appelle à leurs humeurs » – « sur qui les Grecs & les Latins ont travaillé, pour faire des Poèmes Dramatiques ou Épiques » – « aussi bien que les

Dieux : Et qui ne voit» – «faire sortir : Elle est furieuse,» – «ses deux meurtres ; sans avoir autre loisir» – «simplement racontées ; on doit juger que» – «et terribles : Mais sans mentir» – «péchés sont les miens ; encore que plusieurs» – «et celle de Cassandre : Il y en a autant» – «la *Troade* ; Astyanax» – «Tombeau d’Achille : L’*Hippolyte* est de même ; Phèdre s’y tue pour avoir causé la mort de son Beau-Fils : La *Thébaïde* était en danger» – «et je tiens pour injurieux ; et pour trop long encore» – «que celui-ci ; qu’il faut croire» – «qui sans avis sans apparence sans dessein, et le plus souvent sans raison,» – «prenons du lieu du temps et de l’action,» – «de ces douces folies : Et de moi» –

J2 : CLORIANDE, CORYLÉON, (rubrique du vers 1) mon cœur est ou plus (19) de discorde ; et de peine (102) une autre nuit, seulement (114) son retour le demande (125) ROSELINE, (rubrique initiale de la scène I, 2) que je me taise (259) et ses Gardes arrivent] (didascalie du v. 259) Achève, à (339) qui s’en vient : (368) A mes pieds à mon front (448) je vous attends : (521) aura son tour (860) venir la Thessalie ? (1098) lui tire ce fer : (1200) voulez-vous, vous perdre (1222) allégée (1243) de mon cher Aristandre ? (1259) folle aujourd’hui : (1691) cette feinte :) (1734) Ménipe : (1871) courez là : (1889) je vous le romps : (1928) résonne, (1991)

Les deux points en fin de phrase, dans l’épître et l’argument, ont été remplacés par un point :

J1 : et en votre amitié : Et s’il est permis (Épître) d’Aristandre : Elle le voit combattre (Argument) à sa propre vertu : Et enfin tous ces grands miracles (Argument).

Les deux points en fin de vers, ont été :

– remplacés par un point :

J2 : vers 28, 1032, 1072, 1203, 1669 ;

– remplacés par un point virgule :

J1 : vers 10, 20, 27, 32, 34, 38, 50, 64, 68, 72, 80, 146, 180, 208, 228, 292, 306, 312, 325, 336, 349, 354, 357,

374, 400, 406, 410, 438, 445, 460, 479, 486, 528, 533, 547, 614, 620, 629, 634, 644, 656, 677, 689, 728, 732, 860, 882, 950, 976, 1019, 1028, 1082, 1088, 1091, 1097, 1128, 1150, 1170, 1182, 1192, 1204, 1213, 1238, 1240, 1251, 1288, 1320, 1344, 1386, 1416, 1421, 1444, 1452, 1458, 1474, 1490, 1502, 1529, 1534, 1556, 1586, 1596, 1601, 1642, 1680, 1690, 1722, 1725, 1734, 1750, 1776, 1800, 1804, 1820, 1842, 1852, 1884, 1888, 1900, 1916, 1922, 1926, 1946, 1953, 1962, 1970, 1977, 1987, 2001, 2017, 2021, 2042, 2068, 2087, 2126 ;

J2 : vers 18, 34, 40, 74, 80, 88, 96, 116, 130, 185, 189, 194, 221, 255, 289, 331, 393, 401, 414, 433, 437, 451, 459, 529, 533, 535, 592, 595, 599, 601, 615, 623, 647, 649, 663, 685, 691, 705, 713, 733, 749, 777, 789, 791, 812, 842, 847, 887, 907, 923, 935, 958, 967, 999, 1005, 1030, 1059, 1079, 1083, 1116, 1148, 1172, 1201, 1275, 1279, 1287, 1292, 1316, 1341, 1369, 1376, 1381, 1399, 1412, 1429, 1506, 1515, 1532, 1537, 1560, 1564, 1567, 1577, 1621, 1630, 1652, 1665, 1675, 1687, 1713, 1730, 1736, 1739, 1746, 1760, 1763, 1791, 1833, 1849, 1857, 1929, 1947, 1959, 1963, 1977, 1997, 1999, 2023, 2028, 2045, 2053, 2069, 2103, 2135, 2147, 2160, 2189, 2201, 2235 ;

– remplacés par un point d'exclamation :

J1 : 136, 1310, 1984, 2075, 2171 ;

J2 : 383, 725, 737, 1175, 1208, 1251, 1271, 1509, 1657, 1690, 1784, 1887, 1909, 2127, 2181 ;

– remplacés par un point d'interrogation :

J1 : 1276, 1431 ;

J2 : 1998 ;

– remplacés par une virgule :

J2 : 1681.

Au milieu du vers, les deux points ont été remplacés un point d'exclamation :

J1 : vers 480 (à moi :).

En fin de vers, les deux points ont cependant été maintenus :

J1 : 40, 100, 128, 164, 246, 284, 300, 378, 426, 432, 506, 575, 582, 592, 636, 710, 711, 816, 1080, 1204, 1222, 1262, 1366, 1379, 1432, 1542, 1758, 1780, 1790, 1833, 1844, 1848, 1858, 1933, 1938, 1973, 1996, 2046, 2092, 2101, 2124, 2185.

J2 : 58, 231, 245, 271, 301, 323, 373, 494, 563, 763, 802, 873, 913, 933, 1289, 1382, 1459, 1638, 1695, 1743, 1869, 2215, 2232.

Le travail de l'imprimeur est très convenable. Le soin apporté à l'impression se remarque au faible nombre de coquilles (relativement à cet ensemble de plus de 4 000 vers), et à la stabilité de la ponctuation.

INVENIET VIAM, AVT FACIET

LE TIZIOM ERRE DAMOVA

LA
GENEVEUSE
ALLEMANDE.
TRAGI-COMEDIE
Mise en deux Jours
Par le Sieur
MARESCHAL.

A Paris,
Chez Pierre Rocoler, au Palais
en la gallerie des Prisonniers
aux armes de la Ville.
1637.

ARISTANDRE. CAMILLE.

libre dans les cachots

*L'amour et la Vertu
d'un et d'autre costé
Le courage dispute
avecque la beauté.*

et ferme entre les armes.

avec Privilège du Roy